VILLE DE
chatou

ATTESTATION D'ABSENCE D'AIDE PUBLIQUE A L'ACQUISITION DE VELO A ASSISTANCE ELECTRIQUE

Je soussigné, Eric Dumoulin, Maire de Chatou, atteste que la commune n'a pas institué de dispositif local d'aide financière à l'acquisition de vélo à assistance électrique par les personnes physiques ou morales.

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Chatou, le 10 janvier 2023

Le Maire,

Eric Dumoulin

Centre administratif : 3 rue des Beaunes
Hôtel de Ville - Place du Général de Gaulle - BP 44 - 78401 Chatou Cedex
tél : 01 34 80 46 00 - fax : 01 34 80 46 06 - www.chatou.fr